

Banque Havilland (Monaco)

Société Anonyme Monégasque

au capital de 18.000.000 euros

Siège social : 3 et 9, boulevard des Moulins / 32 et 34, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

ACTIF	2012	2011
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	214	131
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	20 930	9 947
- Créances à vue.....	15 945	5 189
- Créances à terme.....	4 985	4 758
Opérations avec la clientèle.....	564	1 641
Créances à vue.....	564	1 641
Immobilisations Incorporelles.....	923	822
Immobilisations Corporelles.....	251	218
Autres Actifs.....	65	54
Comptes de Régularisation.....	54	148
Total actif.....	23 002	12 961
PASSIF	2012	2011
Dettes envers les Établissements de Crédit.....	0	113
- Dettes à vue.....	0	113
- Dettes à terme.....	0	0
Opérations avec la Clientèle.....	15 366	3 127
- Dépôts à vue.....	15 139	2 571
- Dépôts à terme.....	228	556
Dettes représentées par un titre.....	0	0
Autres Passifs.....	243	299
Comptes de Régularisation.....	196	346
Capitaux Propres Hors FRBG.....	7 196	9 076
- Capital souscrit.....	18 000	18 000
- Report à nouveau (+/-).....	-8 924	-6 246
- Résultat de l'exercice (+/-).....	-1 880	-2 678
Total passif.....	23 002	12 961

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

	2012	2011
ENGAGEMENTS DONNES	0	0
Engagements de garantie.....	0	0
ENGAGEMENTS RECUS	0	0

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

	2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés.....	343	365
Banques.....	301	304
Clients.....	42	60
- Intérêts et charges assimilées.....	-80	-38
Banques.....	-51	-13
Clients.....	-30	-25
+ Commission (produits).....	172	139
- Commissions (charges).....	-10	-12
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	7	13
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	42	5
PRODUIT NET BANCAIRE	474	472
- Charges générales d'exploitation.....	-2 232	-2 857
Charges de Personnel.....	-907	-1 353
Autres charges d'exploitation.....	-1 325	-1 505
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles.....	-116	-292
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-1 874	-2 677
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 874	-2 677
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 874	-2 677
+/- Résultat exceptionnel.....	-5	-1
RESULTAT NET	-1 880	-2 678

NOTE D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS**Banque Havilland (Monaco) S.A.M.**

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en Euros.

I. DISPOSITIONS LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Banque Havilland (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en Euros sauf mention particulière.

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2012 et l'a clôturé le 31/12/2012.

II. REGLES D'EVALUATION

- Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

- Autres passifs et comptes de régularisation

Ce sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

- Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en Euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

- Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

- Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements 90-01 et 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

- Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu.

- Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 33,33%, institué par ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964.

III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

- Capital social

Le capital social est de 18 000 000 € divisé en 100 000 actions de 180 € de valeur nominale détenues à 99,99% par Banque Havilland S.A.

- Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2012	31/12/2011
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
DROIT AU BAIL	800 000	800 000
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEV.	171 472	911 748
AMORT. SUR RECHERCHE ET DEV.	-48 234	-890 119
TOTAL	923 238	821 629

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2012	31/12/2011
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
ŒUVRE D'ART	34 350	4 200
INSTALLATIONS AGENCEMENT	391 985	340 035
AMORT. SUR INSTALL. AGENCEMENT	-174 905	-126 202
TOTAL	251 430	218 033

- Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

En Euro	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Créances sur les établissements de crédit	16 172 404			4 750 000	20 922 404
Créances rattachées	7 905				7 905
Comptes de la clientèle					
Créances sur la clientèle	564 008				564 008
Créances rattachées					
Valeurs non imputées					
TOTAL ACTIF	16 744 317	0	0	4 750 000	21 494 317
PASSIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Dettes envers les établissements de crédit	5				5
Dettes rattachées					
Comptes de la clientèle					
Comptes créditeurs de la clientèle	15 366 429				15 366 429
Dettes rattachées	330				330
Valeurs non imputées					
TOTAL PASSIF	15 366 764	0	0	0	15 366 764

- Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF	MONTANT	MONTANT
TRANSITOIRE EVALUATION	-18	0
CHARGES PAYEES D'AVANCE	43 560	142 653
PRODUITS A RECEVOIR	0	0
AVANCE FACT FOURNISSEURS	10 616	5 685
TOTAL	54 158	148 338
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PRORATA LOCATION SAFE (TVA)	254	254
PROVISION CAC AUDIT FEES	47 946	65 536
CHARGES A PAYER	145 829	278 830
COMPTE D'ATTENTE	1 495	1 804
TOTAL	195 525	346 424

- Autres actifs et autres passifs

AUTRES ACTIFS/PASSIFS	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF	MONTANT	MONTANT
FONDS DE GARANTIE MONACO	11 125	11 125
DEPOT DE GARANTIE AG IMMOB	16 515	12 389
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	4 400	4 400
FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS	16 500	12 265
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	14 640	10 640
TICKETS RESTAURANT	1 136	1 136
AUTRES	386	
TOTAL	64 702	54 482
PASSIF	MONTANT	MONTANT
TVA COLLECTEE	2 061	19 858
PASSIFS TRANSITOIRES	37 626	110 350
RETENUE GARANTIES FOURNISSEURS	18 833	18 833
DEPOT DE GARANTI	18 000	
TRANSITOIRE FISCALITE EPARGNE	256	2 483
SALAIRES	8 800	10 400
CHARGES SOCIALES	86 032	71 808
PROV CONGES PAYES	71 473	65 138
TOTAL	243 082	298 870

- Répartition des postes du bilan en euros et en devises

En Euro	Devises	EUR	TOTAL
ACTIF			
Caisse, Banques centrales	39 888	173 791	213 679
Opérations de trésorerie et interbancaires	11 702 505	9 219 899	20 922 404
Crédit à la clientèle	6 606	557 402	564 008
Immobilisations		1 174 668	1 174 668
Autres actifs et comptes de régularisation		126 765	339 176
TOTAL ACTIF	11 748 999	11 252 526	23 001 526
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires		5	5
Dépôts de la clientèle	11 728 428	3 638 001	15 366 429
Autres passifs et comptes de régularisation		438 936	438 936
Capital social		18 000 000	18 000 000
Report à nouveau		-8 924 334	-6 245 982
Résultat de l'exercice		-1 879 512	-2 678 352
TOTAL PASSIF	11 728 428	11 273 097	23 001 526

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- Ventilation des commissions

- Ventilation des commissions

En Euros	2012		2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Nature des commissions				
Etablissements de crédit	4 698	108 493	6 680	98 657
Clientèle	5 016	63 703	4 674	40 379
TOTAL	9 714	172 196	11 354	139 036

- Frais de personnel

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	-629 925	-1 044 993
CHARGES SOCIALES	-270 392	-265 412
PROVISIONS CONGES PAYES	-6 335	-42 502
TOTAL	-906 652	-1 352 907

Effectifs:	9 dont 8 cadres	9 dont 8 cadres
------------	-----------------	-----------------

V. INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

- Change à terme

En Euro	2012	2011
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

- Engagements de garantie :

En Euro	2012	2011
Engagements de garantie	0	0

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011, pour les exercices clos le 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Banque Havilland (Monaco) SAM au 31 décembre 2012, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la persistance du faible niveau d'activité de la banque qui ne lui permet toujours pas d'absorber ses charges générales d'exploitation malgré la diminution de ces dernières, avec un résultat net 2012 déficitaire de 1 880 milliers d'euros, des pertes cumulées représentant 10 804 milliers d'euros et des fonds propres ramenés à 7196 milliers d'euros au 31 décembre 2012. A la date de notre rapport, nous n'avons pas obtenu d'élément permettant d'apprécier les perspectives de développement de l'activité de la banque.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 17 mai 2013.

Les Commissaires aux comptes.

Delphine BRYCH

Jean-Humbert CROCI